**DÉSINTOX** Les réponses du gouvernement aux demandes des gilets jaunes ne profiteront pas aux plus démunis, mais affecteront à coup sûr le financement de la protection sociale.

## Il n'y a pas de « tournant social »

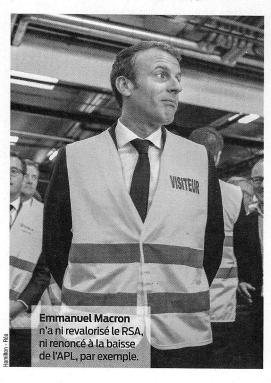
es mesures concédées par le gouvernement suite au mouvement des gilets jaunes ont parfois été décrites comme un « tournant social » du quinquennat. Un qualificatif largement usurpé. Aucune de ces mesures ne concerne directement les plus pauvres de nos concitoyens. Le revenu de solidarité active (RSA) ne sera pas davantage revalorisé en 2019 qu'en 2018. Le gouvernement ne revient pas non plus sur la forte baisse programmée de l'aide personnalisée au logement (APL), qui va pénaliser les plus précaires, notamment les jeunes. Les chômeurs, dont la réforme programmée de l'assurance chômage vise à réduire les indemnités, ne tireront, eux non plus, aucun profit de ce plan. Au contraire, les mesures en faveur des heures supplémentaires défiscalisées et désocialisées vont leur compliquer significativement la tâche en dissuadant les entreprises de créer de nouveaux emplois.

L'arrêt de la hausse des taxes sur les carburants, lui, va d'abord profiter aux plus riches : 45 % des personnes du premier décile de revenus (c'est-à-dire les 10 % de Français les plus pauvres) n'ont pas de voiture, tandis que les ménages du dixième décile (les 10 % les plus riches) en possèdent 1,6 en moyenne, dont l'usage est plus polluant.

Il en va de même des heures supplémentaires défiscalisées et désocialisées qui, mécaniquement, apporteront un surcroît de revenu d'autant plus important que le salaire de base est élevé. Par ailleurs, la non-imposition de ces heures ne profitera pas réellement aux smicards, bien souvent non imposables : là encore, l'avantage sera croissant avec le salaire. La même logique prévaut pour les éventuelles primes de fin d'année défiscalisées et désocialisées que le gouvernement incite les entreprises à verser.

## Pas de hausse du Smic

Les 100 euros de plus pour les salariés autour du Smic ne sont pas une hausse du salaire minimum. Comme souvent, cette hausse de la prime d'activité risque de servir de prétexte aux employeurs pour refuser des augmentations de salaire auxquelles elle se substituera, transférant ainsi progressivement la charge de la rémunération des salariés



vers les contribuables. De plus, ces 100 euros tout comme les primes désocialisées n'entreront pas dans le décompte des indemnités de l'assurance chômage ou de l'assurance maladie, ni dans le calcul des retraites, ce qui pénalisera surtout les petits salaires.

De leur côté, certains salariés du secteur public profiteront certes de la hausse de la prime d'activité, mais ils seront très peu nombreux à être concernés. La grande majorité d'entre eux, dont les salaires sont quasiment bloqués depuis dix ans, ne recevra ni prime exceptionnelle, ni augmentation de leur employeur, au moment même où le gouvernement exhorte les entreprises privées à faire un effort sur les salaires...

## Pas d'indexation pour les retraites

Enfin, en ce qui concerne les retraités, l'annulation de la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) pour les pensions comprises entre 1 200 et 2 000 euros corrige certes une injustice flagrante. Mais le gouvernement n'a pas remis en cause la mesure la plus inique prise à leur encontre : la non-revalorisation en 2019 des retraites au niveau de l'inflation, un précédent qui sape les bases du contrat social entre actifs et retraités.

Plus généralement, la plupart des mesures annoncées contribuent à assécher les finances de l'Etat et de la protection sociale en les privant de ressources à des niveaux significatifs. Comme ces pertes ne sont pas compensées par une hausse des prélèvements sur les revenus des plus aisés, elles se traduiront nécessairement par un recul des services publics et une baisse des prestations sociales qui impacteront au premier chef les plus démunis. Non, décidément, ce n'était pas un « tournant social ».

G.D.